

Arrêté de la DACS du 22 octobre 2009 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0924087A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les arrêtés des 27 février 2007 et 23 janvier 2008 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Bretagne en date du 25 septembre 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes :

En qualité de magistrats de la chambre régionale des comptes

M. Fabien Filliatre, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Bretagne, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Yves Lenoir, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Pierre Michelin, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Bretagne, en qualité de suppléant, en remplacement de M. Fabien Filliatre.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 22 octobre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN